

COMPTE-RENDU CGT / REUNION CSE DU 31/03/2023

- 1^{ère} prise de parole de R. POUPAT au nom de la CGT sur la lutte contre la réforme des retraites. Quoiqu'en disent les médias (étant à la botte du Gouvernement), les actions sont très nombreuses sur toute la France et continueront jusqu'au retrait de cette réforme injuste. R. POUPAT interpelle la Direction locale et demande qu'Hutchinson se penche sur le sujet des fins de carrières, notamment via la négociation GEPP en cours. Pour finir, R. POUPAT indique que le syndicat CGT Paulstra Vierzon rejoint la FNIC-CGT en maintenant les grèves reconductibles jusqu'au 30/04/2023.
- 2^{ème} prise de parole de R. POUPAT rejoint par certains élus à propos du licenciement de M. LIGNELET. Tous s'accordent sur la brutalité de la sanction en rappelant les précédentes affaires qui ont eu lieu sur le site. R. POUPAT signale également que les salariés sont sous le choc de la gravité de la décision prise par la Direction.

1) Approbation des procès-verbaux non approuvés.

Tous les PV ont été approuvés lors de la réunion de CSE extraordinaire du 27 mars 2023.

2) Informations sur l'établissement.

Visite de Mme MOREAU-LEROY accompagnée de M. ROPARS. Visite positive, usine bien tenue, indicateurs dans le vert et opérateurs impliqués. En revanche, Mme MOREAU-LEROY pointe du doigt la rentabilité du site notamment due aux hausses des coûts de l'énergie et des matières.

M. GOSZKA annonce l'abandon du 3^{ème} tour, Mme MOREAU-LEROY souhaite un retour sur notre cœur de métier à savoir le moulage.

Audit IATF, 4 non-conformités mineures à Châteaudun. Réduction des coûts énergétiques et tutorat en points forts à Vierzon.

3) Marche de l'établissement.

Chiffre d'Affaires de Février : 246 K€/jr soit 4,9 M€ moy. = 243 K€/jr

PREVISIONNEL MOIS	K€/jr	M€
Mars	187	4,3 (+500K€ de MOP)
Avril	210	4
Mai	211	3,8

En gras : objectifs 2023	Chiffres du mois	Cumul 2023
Transport exceptionnel	490 €	2200 €
Nombre de réclamations clients / 15	1	2
PPM / 2	0,45	0,45
Taux de rebut / 0,8%	0,82%	0,91%
CNQ / 1,2%	1,36%	_%
Taux de service mensuel / 98,5%	98,2%	_%
Jours de stock de produits finis / entre 3 et 5 jrs	3jrs	-
RO / 6%	Résultat Opérationnel positif grâce au « cash » récupéré.	

QUESTIONS COMMUNES

4) Bilan des EIA ? Combien de personnes ont demandé un entretien de carrière avec le RH ?

*Au 29/03, 131 EIA ont été réalisés représentant un taux de 82,39%. 28 EIA manquants.
13 entretiens de carrière demandés pour 8 de réalisés.*

QUESTIONS CGT

5) Avez-vous mis à jour le plan de développement de compétences par rapport aux demandes des salariés lors des EIA ?

Le plan de développement de compétences est bien en cours de mise à jour mais la direction attend la fin des EIA. Nous remontons auprès de la direction le manque (partiel ou total) d'informations sur le « catalogue » de formations pour les salariés.

6) Combien de promotions ont été réalisées et pourquoi certaines n'ont pas été financées ?

Il y a eu 22 changements de coefficient et, selon la direction, un seul qui n'a pas été financé. La CGT conteste ce chiffre car nous faisons la différence entre promotion (chgt de coeff.) et individualisation (A.I.), il s'agit de 2 financements différents, ce que la direction conteste et confirme que les promotions ont été financées par l'enveloppe individuelle (0,6%).

7) Augmentations individuelles :

a) Comment est réparti le budget des AI entre les secteurs ?

D'après la direction, chaque secteur a eu un budget représentant 0,6% de sa masse salariale.

b) Combien de personnes ont bénéficié d'une AI ?

77 salariés sur 147, avec un salaire inférieur à 2800€, ont obtenu de l'AI. 8 salariés sur 8 pour les salaires supérieurs à 2800€.

La CGT exige que les salariés n'ayant rien obtenu soient vus par leur hiérarchie. Les responsables doivent justifier leur décision car attribuer de l'AI est bien un choix, il est beaucoup trop simple de se cacher derrière « la petite enveloppe disponible », c'est un choix managérial, il faut donc l'assumer. La CGT réaffirme sa principale revendication NAO, c'est-à-dire l'Augmentation Générale pour Tous.

c) Quelles sont les sommes mini et maxi par CSP ?

Le minimum est de 20€ brut (=15,62€ net) et le maximum de 70€ brut (=54,68€ net) soit une moyenne de 30,58€ brut (=23,89€ net). Aucun opérateur en production n'a touché 70€. La CGT fait remarquer que ces sommes vont continuer de contribuer aux écarts salariaux que nous pouvons constater sur les grilles de salaires, notamment sur les coefficients 255, 285 et 305, allant jusqu'à 707€ sur le salaire de base brut au 31/08/2022. Nous regrettons que M. FOURNERAUT n'ait pas pu tenir ses belles paroles du dernier CSE dans lesquelles il expliquait qu'une AI de 20€ était indécente.

7) Point tutorat :

a) Nombres de tuteurs officialisés : répartition par secteurs et par équipes ?

Il y a 23 tuteurs de formés.

b) Nombres de primes attribuées ?

11 salariés ont touché la prime entre octobre 2022 et mars 2023. La direction indique qu'une régulation a été faite pour 7 salariés.

8) Date de présentation de la stratégie ?

La direction nous indique qu'une présentation a été faite à Balzac par M. LEMATAYER et qu'il n'y avait pas de retour à ce jour. Une présentation sera faite le mois prochain.

9) Peut-on avoir une présentation du Projet à Long Terme 2027 (PLT2027) ?

Sera fait lors de la présentation de la stratégie.

10) Détails des calculs de la participation et de l'intéressement.

Il n'y a pas de participation versée au titre de 2022 au sein de la SNC.

Présentation du calcul de l'intéressement, qui est de 481€ pour Vierzon (avant prélèvement CSG/RDS).

11) Le climat social au 400T s'est dégradé, comment comptez-vous améliorer la situation ?

La dégradation du climat social dans cet atelier est principalement liée au licenciement de M. LIGNELET (voir prise de parole en ouverture de la réunion CSE). La direction affirme avoir communiqué et avoir été à l'écoute des salariés de ce secteur. D'autre part, la dégradation du matériel et de mauvaises conditions de travail alimentent également le mal-être de certains salariés. M. GOSZKA s'étonne qu'avec les plaintes que nous lui remontons qu'il y ait encore des salariés chez PAULSTRA VIERZON !!! Nous lui rappelons que c'est notre rôle d'élus et que d'autres secteurs sont malheureusement concernés. La CGT pense que M. GOSZKA est en décalage avec la réalité des ateliers, il échange seulement avec les responsables, c'est dommageable. D'autre part, si le bassin de l'emploi vierzonnais était plus étoffé, il se pourrait que beaucoup de monde quitte le site.

12) Point sur les recrutements internes en cours : régleur 400T, régleur carrousel et 1 poste PU-méca.

A ce jour, il y a 4 candidatures aux 400T et 3 aux carrousels.

La CGT en profite pour réitérer la demande d'avoir 3 régleurs aux 400T, la direction répond qu'elle l'envisage.

Pour l'atelier PU-méca, 1 poste a été pourvu. À la suite de la panne du Monfort, le 2^{ème} recrutement n'est plus d'actualité.

13) Le service maintenance fatigue énormément par suite d'un manque d'effectif (heures supplémentaires à répétition, accumulation de bons, ...). Il va vite falloir trouver une solution !

M. GOSZKA souhaite toujours renforcer l'effectif mais les techniciens de maintenance se font très rares dans les agences d'intérim ou ne correspondent pas au profil recherché. Une solution interne est en discussion mais risque d'affaiblir un autre secteur. Des embauches sont attendues, la demande a été faite auprès de Mme MOREAU-LEROY.

14) Quelle est la règle pour mettre en place une astreinte technique dans les ateliers ?

Les RUAP doivent en faire la demande en justifiant le besoin. Pour le service maintenance, la demande est systématique. Pour le secteur de l'usinage une astreinte atelier est toujours mise en place, car deux salariés ont des connaissances plus pointues que la maintenance sur ces équipements.

15) À la suite des changements de la prime d'astreinte, comment sont rémunérées les semaines d'astreintes ? Quand sont-elles mises en place ?

La direction nous présente les modalités d'application de la prime d'astreinte technique.

Monsieur GOSZKA explique qu'une seule personne réalise les astreintes semaines pendant les périodes de fermeture et que son statut le permet maintenant sans revalorisation supplémentaire.

16) Pouvez-vous nous donner un retour des échanges avec l'équipe des mélanges de Châteaudun présente vendredi dernier pour évoquer les problèmes de caractéristiques du caoutchouc ?

Le problème concerne les mélanges d'IC2, IC3, IC4 et DESMA. La formule de ces mélanges ne présente aucune dérive, seuls certains fournisseurs de composants ont changé. De nouveaux mélanges recentrés aux niveaux caractéristiques vont être mis à l'essai.

17) Avez-vous avancé sur les sujets à traiter avant la mise en place de la nouvelle Convention Collective de la Métallurgie ?

M. GOZSKA affirme avoir pris le sujet « à bras le corps », une réunion de travail est prévue avec M. CRUVEILLIER (Directeur des Relations Sociales à BALZAC).

R. POUPAT revient sur l'échange qu'il a pu avoir avec Mme MOREAU-LEROY et M. ROPARS lors de la visite, la CGT souhaite consulter l'étude comparative entre les 2 conventions de la Métallurgie et du Caoutchouc. À la suite de la signature de la nouvelle Convention Collective Nationale de la Métallurgie

par certains syndicats, nous allons subir un recul social sans précédent alors se pose la question de passer sous la Convention Collective du Caoutchouc, plus proche de « notre cœur de métier » d'après certains dirigeants d'HUTCHINSON. Affaire à suivre.

18) Définir un calendrier de réunions trimestrielles d'informations direction ?

Les dates du 20/04 pour l'équipe de nuit et le 21/04 pour le reste du site sont retenues. En revanche, la direction est dans l'impossibilité d'établir un calendrier d'ici à la fin de l'année.

QUESTIONS DIVERSES

- Chargeur beaucoup trop lourd sur la référence 309^E80 à l'assemblage (pièces Châteaudun) : un nouveau chargeur est en cours de conception, il faudra ensuite le fabriquer, cela risque d'être long pour les opérateurs qui moulent ces pièces !
- Organisation des commandes magasin : M. GOSZKA a relayé la demande faite par le RUAP1.
- Epuisement professionnel dans le secteur « services généraux ».

